

Stationnement interdit pour la livraison de mobile-homes au camping des Maurois



Le mercredi 03 juillet de 08h30 à 10h00 , il sera interdit de stationner dans les rues de Butel et des Maurois pour permettre la livraison de mobile homes.

Documents

[Arrêté municipal](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69